



**Discours du Trône  
30-07-2005**

*« Les médias constituent, à leur tour, un partenaire clé pour ancrer et consacrer les valeurs de citoyenneté positive.*

*Aussi tenons-Nous sincèrement à les voir s'acquitter au mieux de leur noble mission en matière d'information et de sensibilisation de l'opinion publique et d'affermissement de la démocratie. Cet attachement n'a d'égal que Notre souci de les voir s'astreindre à des normes juridiques, déontologiques et professionnelles, conciliant ainsi entre liberté, responsabilité et respect de l'ordre public, dans le cadre de la suprématie de la loi et de l'autorité de la Justice.*

*A cet égard, Nous appelons instamment le gouvernement et l'ensemble des acteurs concernés à plus de diligence dans la mise en place d'un nouveau dispositif juridique permettant d'assurer la réforme et la mise à niveau de la presse, de sorte qu'elle puisse remplir sa mission dans la consolidation du principe de la citoyenneté responsable, à l'instar de celle qu'elle a remplie naguère pour attiser et entretenir la flamme du nationalisme et du patriotisme.*

*Aussi, attendons-Nous de tous les acteurs du champ politique et médiatique qu'ils s'attachent à constituer une force de proposition apte à exprimer, avec objectivité et honnêteté, les véritables préoccupations de l'opinion publique, et qu'ils s'emploient à la sensibiliser et à la mobiliser davantage autour des exigences du combat majeur que le Maroc doit remporter. »*